

LE CHÊNE



No 18, décembre 2005

« Refuser la pub dans votre boîte aux lettres c'est économiser une moyenne de 40 kg de papier par an. 40 kg de prospectus, pour lesquels il faut, selon le procédé : 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 litres d'eau, 120 à 240 kWh d'électricité, de l'encre avec des métaux lourds, des adjuvants et colorants. Soit un coût minimum de 62 euros hors distribution, facturé directement aux consommateurs lors de leurs achats. Une fois la pub "consommée" ou "non-consommée", il faut ajouter le coût du traitement de collecte, transformation ou incinération (environ 4 euros par foyer), assumé par les particuliers au travers des différents impôts et taxes. En conclusion, pour une ville de 60 000 habitants, le courrier non adressé représente 1200 tonnes par an et une dépense de 120 000 euros par an (en frais de collecte et traitement). Enfin, cerise sur le gâteau, refuser la pub c'est ne plus chercher son courrier dans un monceau de prospectus. »

www.univers-nature.com

L'A86 : état d'avancement des puits de secours dans le Bois,

Puits de secours des Hauts Bénards (parcelle 63) : Les travaux de génie civil et les aménagements extérieurs sont terminés. Le puits est actuellement mis en sommeil et sécurisé pendant quelques mois jusqu'au début des travaux des équipements en octobre 2005. Ces travaux consisteront en la pose des portes de l'édicule de surface et se poursuivront par le montage des équipements électriques et les tuyauteries, jusqu'en mars 2006.

Organisation des travaux : pas de travaux actuellement.

Rappel profondeur : 60 m.

**Édicule de surface actuel : diamètre 8m, hauteur 5m.
Surface totale de l'emprise à la fin des travaux : 750 m²**



Puits de secours du Bois de l'État (Parcelle 67) : le puits est entièrement creusé.

La réalisation du rameau de jonction entre le puits et le tunnel est en cours.

Organisation des travaux : travaux réalisés de jour, entre 7h et 22h (horaires d'été).

Rappel profondeur : 87 m.

Entrée actuelle sur l'emprise du puits.



Quoi de neuf à Saint Cucufa ?

Monsieur Virely, Directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles, dans un courrier en date du 19 avril 2005, nous a invités à prendre régulièrement contact avec son collaborateur, Monsieur Le Gouguec, agent local à la Maison forestière près de l'étang, afin de connaître la nature des travaux envisagés à Saint Cucufa.

En dehors des coupes d'arbres morts, ces travaux ont été localisés dans les parcelles en régénération.

En fin d'année 2004 un dépressage (mise en valeur des jeunes tiges par coupes d'éclaircie) a été effectué dans les parcelles **14, 25 et 27**, uniquement sur le chêne.

Les travaux qui seront réalisés cet hiver, consistent également en dépressages.

En préparation à ces dépressages, dans les parcelles **28-39-66**, les jeunes peuplements ont été griffés (marquage par griffures sur l'écorce).

Un martelage (marquage au marteau forestier sur l'aubier) a été effectué dans la parcelle **82**, une jeune futaie mélangée de chêne, frêne, châtaignier, merisier, hêtre.

La parcelle **51** qui avait été griffée avant la tempête de 1999 fera également partie du lot qui devrait être exploité cet hiver.

Tous ces travaux consistent donc en interventions sur des parcelles où tout ou partie des arbres de haute futaie ont été abattus avant le nouvel aménagement forestier, et où les jeunes sujets commencent à pousser.

Nous constatons qu'aucun arbre adulte sain susceptible d'être exploité cette année n'a été abattu.

En remplacement des coupes réalisées aux Hauts Besnards, sur l'ancienne emprise des cabanes de chantier de la SOCATOP, 50 chênes sessiles ont été plantés.

Un bref rappel.

Les parcelles **28-39-66** faisaient partie des 12 dans lesquelles, durant le plan d'aménagement forestier alors en vigueur pour une période allant de 1984 à 2008, des coupes rases avaient éradiqué tous les arbres de haute futaie, ce que nous dénoncions. Nous demandions qu'un certain nombre soit conservé dans chaque parcelle.

Nos pressions constantes, l'appui des médias et le constat d'échec du gestionnaire dans ses méthodes sylvicoles, l'amènèrent à modifier celles-ci, et aboutirent à l'établissement d'un nouvel aménagement pour une période allant de 1999 à 2019.

Nous obtenions l'arrêt des coupes à blanc et l'assurance qu'une sylviculture « plus proche de la nature » serait désormais privilégiée.

Nous obtenions aussi l'engagement que dans les parcelles **25-27-32-37**, les chênes encore en place seraient conservés « *200 ans voire plus sauf accident* ».

C'est pourtant sur cette décision de la Direction de l'ONF d'alors qu'est revenue celle d'aujourd'hui.

Dans la parcelle **27**, tous les chênes restant ont été martelés, la moitié dans la **25**, la **32** et la **37**.

Où en sommes-nous actuellement ?

Avec l'aide de la Municipalité de Rueil et des médias nous avons pu stopper le processus des coupes tout en rappelant à l'ONF que nous étions bien sûr pour une régénération de la forêt mais pas en supprimant brutalement 320 arbres sans concertation préalable avec les élus et notre association.

Nous sommes toujours sans nouvelles de décisions au sujet de l'abattage de ces 235 chênes et 85 châtaigniers, dans les parcelles **12-14-25-27-32-37**.

Ce qui devait être effectif fin 2003 début 2004, et qui devait défigurer notre forêt pour de nombreuses années n'a toujours pas été solutionné.

Ces arbres sont encore debout et devront le rester tant que n'aura pas eu lieu cette concertation qui statuera sur leur devenir.

Notre demande de renseignements à ce sujet auprès de la Direction Générale des Services de la Municipalité de Rueil est bizarrement restée sans réponse.

Coupes autour de l'étang.

Vous n'avez pas été sans remarquer la disparition d'un certain nombre d'arbres autour de l'étang.

Lors de la tempête de 1999, beaucoup avaient été endommagés. Certains, devenus dangereux, avaient nécessité leur abattage. Des aulnes glutineux sur les rives de l'étang ont également été abattus. D'autres essences, fortement penchées au-dessus de l'eau présentent des signes de dépérissement et ne seront peut-être plus là l'été prochain. Devant la maison forestière, deux grands pins Weymouth d'environ 60 ans qui perdaient leurs aiguilles ont été éliminés par mesure de sécurité.

Il est bien évident que nous approuvons ces suppressions dès lors qu'il y va de la sécurité des personnes qui fréquentent cet endroit le week-end.

Néanmoins il est regrettable de voir disparaître peu à peu les arbres présents autour de l'étang sans qu'il soit prévu de les remplacer.

Ne faudrait-il pas y penser avant qu'il soit devenu impératif d'éradiquer, toujours pour raison de sécurité, les derniers sujets vieillissant encore présents sur ce site?

C'est ce que nous avons demandé à Monsieur Le Gouguec qui nous a répondu : <<...*En ce qui concerne les abords de l'étang, notre souhait est effectivement un reboisement en 2006. Celui-ci ne pourra avoir lieu qu'en fonction des moyens dont nous disposerons.*>>

Le moment venu nous ne manquerons pas de renouveler notre demande.

Les châtaigniers en danger ?

On a constaté une mortalité importante des jeunes châtaigniers qui, selon l'ONF serait l'une des conséquences indirectes de la tempête de 1999 qui aurait provoqué une mise en lumière brutale des troncs. Leur coupe s'est avérée nécessaire, là où la fréquentation du public est importante : le long du sentier sportif (180 tiges), le long de la piste cyclable (53 tiges), le long de la route de Versailles (26 tiges).

A la demande de la SOCATOP d'autres ont été marqués à la peinture jaune le long du chemin d'accès et autour du puits de secours du Bois de l'État (parcelle 67), également près du puits des Hauts Bénards (parcelle 63). 140 tiges au total seront abattues par mesure de sécurité.

Nous avons demandé que les 23 tiges à abattre que nous avons fait protéger le long du chemin d'accès au puits du Bois de l'État et qui en limitaient la largeur, soient remplacées. Nous ne voudrions pas que ces abattages soient un prétexte à l'élargissement de ce chemin dont il avait été convenu, le 2 février 2001 lors de la dernière réunion municipale avec COFIROUTE, l'ONF, et notre association, que la largeur ne dépasserait pas 3,50 mètres.

L'ONF et COFIROUTE nous ont répondu que <<*les zones reboisées après travaux par la SOCATOP comprennent uniquement les emprises des puits de secours mais pas les cheminements. Après exploitation des arbres secs, le couvert forestier serait encore trop important sur les cheminements pour espérer une bonne reprise de jeunes plants. En revanche, on peut aisément compter sur les rejets de châtaignier à partir des souches des arbres coupés, car même les châtaigniers secs rejettent très bien de souche. Les rejets de châtaignier sont en général très vigoureux et permettront un reboisement rapide des accotements*>>. Nous saurons le rappeler en temps voulu.

Et à la fin des travaux dans le Bois ?

COFIROUTE nous a assuré qu'à la mise en service de la section de ce tunnel Est reliant Rueil Malmaison à l'A13, prévue fin 2007, « tous les accès aux puits actuellement bitumés pour le passage des engins de chantier, retrouveront leur aspect forestier mais en étant néanmoins renforcés pour permettre un accès de tout temps. »

Les emprises seront arborées et les émergences des puits de secours (édicules de surface) « s'intégreront en douceur dans le paysage forestier ». Espérons que nous ne serons pas déçus.

Un bien bel encouragement parvenu dans notre boîte aux lettres :

...Nous habitons dans la magnifique région de Sophia-Antipolis où l'espace boisé est protégé et où la mairie de Valbonne ne fait pas n'importe quoi. Je suis heureux de découvrir aujourd'hui que des personnes se battent pour protéger le patrimoine français que nous laisserons en héritage à nos enfants. Au nom de tous les Cucufa ou Cucuphat de la terre je tiens à vous remercier et vous dire combien je suis de tout cœur avec vous. J.L. Cucuphat.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2006 et vous remercions de continuer à nous soutenir en renouvelant votre adhésion: (chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier 92500 Rueil-Malmaison).